

ACCRed, le mégafichier de données personnelles qui suscite la polémique



ACCRed
le mégafichier
de données
personnelles
qui suscite la
polémique

Un décret paru dans le Journal officiel en pleine torpeur du mois d'août. La création d'ACCReD, mégafichier ciblant des milliers d'individus, a été discrète, voire escamotée.

Pourtant, comme l'a repéré Europe 1, ce nouveau traitement de données personnelles est loin d'être anecdotique.

Menace terroriste oblige, il doit améliorer le recoupement de fichiers déjà existants – celui des personnes recherchées, des antécédents judiciaires, des objets et véhicules signalés etc. – et en permettre une « consultation automatique et simultanée ». Au nom de la sécurité du territoire.

Mais un mois seulement après son apparition, la CNIL met déjà le holà. L'objectif d'ACCReD est certes « légitime », mais les moyens d'y parvenir suscitent quelques inquiétudes. Voici pourquoi.

Qui est fiché dans ACCReD ?

Tous les individus occupant un poste considéré comme « sensible » en France. Cette qualification est désormais élargie aux postes dans les aéroports, dans les centrales nucléaires mais aussi dans les événements festifs que ce soit des concerts, des festivals, des événements sportifs, etc...[lire la suite]

Que signifie ACCReD ?

Denis JACOPINI : (Automatisation de la Consultation Centralisée de Renseignements de Données)

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
- MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRIEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : Créé pendant l'été, un mégafichier de données personnelles suscite la polémique